Motion en amendement—	
Que le bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général, avec instruction d'amender la 17e section en substituant \$2,000 à \$1,000.—(M. Laflamme)	1042
Amendement agréé, et renvoyé au comité, et adopté	1043
Motion en amendement—	
Que le bill soit renvoyé de nonveau à un comité général, avec instruction de l'amender en substituant à la clause 83 ce qui suit: "Cet acte ou toute partie de cet acte n'aura effet et ne sera mis en opération qu'à tel temps ou qu'après tel temps qui sera fixé par proclamation sur l'ordre du Gouverneur en conseil; mais nulle telle proclamation n'aura lieu, ni ne sera lancée dans aucuu cas, à moins et avant que cet acte n'ait été adopté et approuvé par la législature de chaque province de la Puissance."—M. (Mousseau)	1043
Amendement rejeté sur division	1043
Motion en amendement-	
Que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général afin de l'amender de manière à confèrer à la Cour Suprême juridiction d'appel dans les causes de l'Amirauté.—(M. Mills)	1043
Amendement retiré	1043
Motion—" Que la question soit maintenant mise aux voix," qui est retirée après une courte discussion—M. Gordon	1044
Motion en amendement à la motion pour 3e lecture—	
Que ce bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais soit renvoyé de nouveau à un comité général, avec instruction de l'amender comme suit: "Cet acte ou toute partie de cet acte n'aura effet et n'entrera en opération qu'à tel temps ou qu'après tel temps qui sera fixé par proclamation, sur l'ordre du Gouverneur en conseil; mais en ce que cet acte concerne la province de Québec, nulle telle proclamation n'aura effet à moins et avant que cet acte n'ait été adopté et approuvé par la législature de la province de Québec quant à la juridiction en appel de la Cour Suprême, dans les causes relatives à la propriété, aux droits civils et à la procédure civile dans la dite province de Québec.—(M. Mousseau).	1044
La Chambre se divise, et l'amendement est déclaré résolu dans la négative —20 pour, 106 contre	1044
Bill lu 3e fois et passé	1045
CANAL WELLAND-Motion, que la Chambre se forme en comité des subsides-	
l'hon, M. Cartwright	1045
Motion en amendement—	
Que l'orateur ne quitte pas maintenant le fauteuil, mais qu'il soit résolu que dans l'opinion de cette Chambre il est désirable qu'il soit pris des mesures pour constater la possibilité d'agrandir le canal Welland de manière que les navires tirant 14 pieds d'eau puissent y passer, et aussi pour constater le coût de ces travaux avant que le gouvernement ne soit irrévocablement engagé dans les plans exigeant une moindre profondure de la courte d	1045
deur d'eau.—(L'hon. M. Holton)	1045 1047
	202,
EN COMITÉ DES SUBSIDES—	
Police a cheval du Nord-Ouest	1047
Pénitenciers de Manitoba et de la Colombie-Britannique	1048
YOLONTAIRES DE MONTRÉAL	1049
SALLES D'EXERCICE ET CHAMPS DE TIR	1050
CASERNES AUX FORT PELLY	1051
Missions des Sauvages Cris et Pieds-Noirs	1053
RECLAMATIONS DES SAUVAGES	1053